



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de GEOFFROY (Jacques), « Principes d'édition et règles de transcription », *Correspondance*, Tome II, *Saint-Pol-sur-Ternoise, Pont-Audemer, Nonant-le-Pin, Fontenay-aux-Roses (1849-1892)*, MENNESSIER-NODIER (Marie), p. 17-20

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09672-6.p.0017](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09672-6.p.0017)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2020. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## PRINCIPES D'ÉDITION ET RÈGLES DE TRANSCRIPTION

La correspondance de Marie Mennessier-Nodier, pour la période de 1849 à 1892, provient essentiellement de trois sources. Tout d'abord, les archives privées des descendants de la famille Mennessier-Nodier (archives Bied) : ces lettres manuscrites représentent les quatre cinquièmes de l'ensemble.

La deuxième source, moins abondante, est celle des archives et bibliothèques publiques.

Bibliothèque de l'Arsenal :

MS 9 623 (1898).

MS 13 769. MS 13 977 (87).

MS 14 014 (1-10). MS 14 080 (3). MS 14 089 (2). MS 14 103 (1). MS 14 123 (2). MS 14 142. (5). MS 14 273 (3). MS 14 635 (5).

MS 15 050 (165). MS 15 050 (168-173). MS 15 146 (47-63) (68-70). MS 15 151 (196).

NAF 14 666. NAF 24 638 (530-535).

Bibliothèque de l'Institut :

MS 7898, fol. 26.

MS Lov. C 497, fol. 258-259. MS Lov. D 606, fol. 212-213. MS Lov. F 981, fol. 135 *verso*. MS Lov. F 981, fol. 138.

Bibliothèque Historique de la Ville Paris :

MS 3092, fol. 130.

Maison Victor Hugo de Paris :

MS alpha 9295.

MS bleu, page 115.

MS 2708. 2710. 2714-2716. Dons de la famille Hugo, 1950.

Bibliothèque d'étude et de conservation de Besançon :  
MS 1444 (117).

MS 1423-1431 (tome VII), fol. 106-110. 112. 114. 116-118. 120-132.  
135. 138. 140. 144-147.

Archives départementales de la Nièvre, fonds Achille Millien :  
82 J 1755.

Bibliothèque municipale de Versailles :  
Manuscrit M 178 (2) fol. 323-327.

Une troisième source consiste en journaux, revues ou études, qui proposent une quarantaine de lettres déjà parues et que nous avons intégrées dans notre édition.

« À travers les autographes », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1916, p. 267-268.

ANDRIEUX, Charles, « Une amitié romantique. Marie Nodier et le baron Robert », *Les Amitiés foreziennes et vellaves*, décembre 1930, p. 29-36 et janvier 1931, p. 103-112.

DARGAUD, Marius, « Une correspondance familiale inédite de Marie Nodier », *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire*, août-septembre 1949, p. 386-389 et p. 394-399.

DUMAS, Alexandre, « Avant-propos » des *Blancs et des Bleus*, 1857.

DUMAS, Alexandre, « Chronique », *Le Petit Journal*, 1<sup>er</sup> novembre 1864, p. 2.

LE GOFFIC, Charles, « Notre-Dame de l'Arsenal : Marie Nodier », *Ombres lyriques et romanesques*, Paris, Éditions de la Nouvelle Revue critique, 1933, p. 36-44.

LIEFFROY, Aimé, *Procès-verbaux et mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon*, année 1895, Besançon, Paul Jacquin, 1896, p. 135-136.

PAVIE, André, « Le salon de l'Arsenal. Marie Ménessier-Nodier », *Le Correspondant*, 10 octobre 1908, p. 569-573.

PAVIE, Théodore, *Victor Pavie, sa jeunesse, ses relations littéraires*, Angers, Lachèse et Dolbeau, 1887, p. 304-305.

SÉCHÉ, Léon, *Études d'histoire romantique. Alfred de Musset* (volume I), Paris, Mercure de France, 1907, p. 142-144.

- SÉCHÉ, Léon, *Études d'histoire romantique. Le Cénacle de la Muse française : 1823-1827*, Paris, Mercure de France, 1908, p. 294-302.
- TAPHANEL, Achille, « Émile Deschamps à Versailles », *Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise*, 13<sup>e</sup> année, Versailles, Léon Bernard, 1911, p. 18-20.
- TRIMM, Timothée, « Les Enfants de Charles Nodier », *Le Petit Journal*, 23 février 1867, p. 1-2.

L'établissement du texte a pu être mené à bien avec une relative aisance, dans la mesure où l'écriture de Marie Mennessier-Nodier est bien formée, claire et lisible, sans surcharge ni repentir. Ce sont les marges de la lettre qui accueillent les éventuelles omissions ou qui compensent le manque de place. Cependant, en dépit d'une parfaite maîtrise de la langue, une écriture spontanée, menée au fil de la plume, fait courir le risque de quelques accroc ou négligences.

Ainsi nous avons dû rétablir l'accord manquant de quelques participes passés. Nous avons corrigé les mots : « allarmes » en « alarmes », « appercevoir » en « apercevoir », « calembourg » en « calembour », « il s'en suit » en « il s'ensuit », « bien venu » en « bienvenu » et « plutôt » en « plus tôt ». En dehors de quelques mots courants comme « expérience » ou « expression », Marie maintient l'accent sur la syllabe initiale : « éxeat, éxercice, éxistence... » Nous avons harmonisé selon l'orthographe moderne.

Nous avons laissé, pour respecter les choix de l'épistolière, l'alternance du masculin et du féminin pour le genre de certains mots : par exemple le genre masculin pour « quinine » ou l'emploi d'argent au féminin dans l'expression : « cette diable d'argent ». De même, nous avons conservé quelques archaïsmes comme « aimabilité » ou « schall ».

On observe un réel conservatisme dans les choix orthographiques de Marie Mennessier-Nodier. Absolument rétive, comme son père, à l'orthographe préconisée par Voltaire pour la terminaison des imparfaits, elle continuera d'écrire infailliblement : « avois, étois, seroient, pourrois... » Nous avons rétabli la graphie moderne en -ais, -ait, -aient. De même, elle ignore la nouvelle orthographe du *Dictionnaire* de l'Académie française de 1835 en ce qui concerne la terminaison du pluriel des mots en -nt. La nouvelle orthographe recommande -nts. Marie Mennessier-Nodier, qui manifeste son attachement à la monarchie d'antan et qui

en conserve aussi la langue, écrit invariablement : « contens, enfans, sentimens... »

Nos corrections sur la ponctuation se sont limitées à de rares interventions. Certaines phrases interrogatives, quand elles sont très longues, n'ont pas de point d'interrogation. Nous l'avons rétabli. Inversement, nous l'avons supprimé dans certaines propositions interrogatives indirectes. Nous avons également, quand la construction de la phrase l'exigeait, remplacé les points-virgules par des virgules.

Les noms propres, dans la mesure où Marie Mennessier-Nodier ne prend pas le temps d'en vérifier l'orthographe exacte, sont parfois écrits de manière libre et approximative. Marie semble parfaitement maîtriser la toponymie calaisienne ou normande, toutefois Saint-Pol-sur-Ternoise est assez naturellement abrégé en Saint-Pol, voire St-Pol ou St Pol et Pont-Audemer est le plus souvent orthographié Pontaudemer. Nous ne sommes pas intervenus sur les graphies choisies par l'auteur. Par contre son orthographe est plus aléatoire pour les patronymes, que nous avons rétablis dans leur orthographe officielle. Par exemple, le nom du général de Bois le Comte a été récrit : de Boislecomte, Palefrene : Pelfrêne, Vitez : Vitet, Vachi : Wachi, Levi : Levy, Lolla Montès : Lola Montez, Vilmot : Villemot, Harmant : Harmand, Lecoupey : Le Couppey, Dalton : d'Alton.

Enfin, en ce qui concerne certaines lettres des enfants, jointes aux courriers de Marie, nous nous sommes abstenus de toute intervention, afin de leur conserver toute leur spontanéité.